

Direction de la Culture, de la Jeunesse et des Sports

ACTES DU COLLOQUE :

« NEUJ PRO 2013 – 12^{èmes} Rencontres Nationales des Professionnels et Elus de la Jeunesse »

ATELIER 4

Sport : des pratiques libres aux pratiques sauvages

Intervenants :

Abdel Bouchareb, Educateur sportif et fondateur du skate park de Bellerive, association Laralarue

Maxime Schuller, gérant de la SARL Feel Event Spirit

Jean Corneloup, Maître de conférences en sociologie à l'UFR STAPS de Clermont-Ferrand

Animateur :

Karine Chambonneau, déléguée départementale USEP 03, ex-pilote BMX

Karine Chambonneau, déléguée départementale USEP 03, ex-pilote BMX : Bonjour à toutes et à tous. Je suis Karine Chambonneau. Je suis une ancienne pilote de BMX, bi-cross. C'est une discipline olympique récente. Je suis chargée aujourd'hui de mener le débat intitulé « Sport : des pratiques libres aux pratiques sauvages ». Est-ce que les termes « libre » et « sauvage » sont en contradiction ? Est-ce qu'ils le sont également avec la pratique sportive et le sport codifié ? On peut aussi se poser la question de savoir s'il y a des passerelles entre les différents types de pratiques. Je vais vous présenter les intervenants de qualité qui sont parmi nous aujourd'hui : Jean Corneloup, Maître de conférences en sociologie à l'UFR STAPS de Clermont-Ferrand, Abdel Bouchareb, Educateur sportif et fondateur du skate park de Bellerive, élu de l'association Laralarue, Maxime Schuller, gérant de la société Feel Event Spirit centrée sur les pratiques de montagne. Pratiques urbaines pour Abdel, pratiques de montagne pour Maxime. Je vais leur laisser la parole. Je vous souhaite de bons débats. Je reprendrai après si vous avez des questions.

Abdel Bouchareb, Educateur sportif et fondateur du skate park de Bellerive, association Laralarue : Je suis Monsieur Bouchareb, président de l'association Laralarue. C'est une association de skate-board, roller, BMX, tout sport de glisse. Elle a été créée en 2003 sous l'impulsion de deux éducateurs sportifs diplômés d'Etat. C'est ce qui nous permet de donner des cours de skate-board au niveau du conseil général et de la jeunesse et des sports. Nous avons monté ce projet à Vichy en 2003 parce qu'il n'y avait pas de structure adaptée pour les jeunes. Nous avons fait ça nous-mêmes, c'est une fabrication artisanale, sur un site prêté par la commune. Suite à la création de nos BE, on a monté ce skate park. Free ride, free skate. Le free skate se pratique dans la rue. Je vais plus vous parler des sports les plus anciens comme le skate-board, le roller et le BMX. En effet, il y a énormément de nouvelles activités de glisse actuellement. On ne peut pas savoir si elles vont durer dans le temps. Donc, je vais vous parler du skate-board. Le free skate est parti de Californie dans les années 60. Quand il n'y avait pas de vagues en hiver, les surfeurs américains allaient sur le bitume. Ils se servaient des planches de surf avec des roues pour faire du skate-board.

Maxime Schuller, gérant de la SARL Feel Event Spirit : Bonjour à tous, Maxime, enchanté. Je vais vous parler d'un cas concret. Il s'agit du ski hors-piste. Je viens de la montagne. Je suis un ancien athlète de haut niveau en ski alpin et ski free style. Je suis aussi moniteur de ski à La Plagne. Il y a quatre ans, j'ai créé une société d'événementiel qui s'appelle « Feel ». C'est une agence qui organise

des compétitions de ski en hiver et de skate en été. Je vais commencer par une petite vidéo pour vous mettre dans l'ambiance. Il s'agit d'un mec qui se fait coffrer dans une avalanche. C'est un skieur professionnel qui a gagné le Red war tour qui est le tour mondial de référence. Il s'appelle Julien Lopez qui vient également de La Plagne. Cette vidéo est sortie il y a deux semaines. Il s'est fait coffrer l'année dernière en fin de saison. On va voir que ça arrive même aux professionnels, même aux meilleurs. Heureusement que ses copains étaient là pour venir le chercher sous la neige.

6'30 à 10'40 : diffusion d'une vidéo.

Il est resté cinq minutes sous la neige sans oxygène. C'est très très long. Il peut dire merci à son copain Enac qui est venu le chercher qui était lui aussi très entraîné et notamment en technique de recherche pour retrouver les gens sous les avalanches. C'est une très bonne introduction pour ce dont je vais vous parler. Des formations existent déjà. Red Bull organise ce genre de formation dans leur événement phare Le « Red Bull Linecatcher » où j'ai eu l'occasion de travailler. Mon agence organise également ces formations à destination des jeunes des clubs de sport, des jeunes de la vallée, des jeunes qui sont déjà pratiquants de ski hors-piste et qu'il faut sensibiliser sur les gestes à adopter pour éviter l'accident et le jour où il y a l'accident intervenir rapidement. Cette formation s'appelle « backcountry week ». Backcountry est un mélange de ski free style et de ski free ride. C'est partir dans une pente vierge libre, faire des figures le long de cette pente et s'amuser dessus. Ce sont des pratiques très libres. Les formations qu'on organise sont encadrées par des skieurs professionnels, des athlètes qui ont envie de faire partager leur expérience. La montagne est un environnement très particulier, très complexe qu'il faut décrypter, comprendre. C'est au fur et à mesure des années qu'on arrive à l'aborder avec plus de sérénité et comprendre cet environnement pour savoir où il y a une accumulation de neige susceptible de partir en avalanche. C'est savoir quels sont les endroits, les conditions à éviter, comprendre la nivologie, c'est-à-dire l'étude de la neige. Il faut avoir de la bouteille pour skier avec plus de sécurité. Cette initiative est partie d'un athlète Julien Régnier qui a voulu faire partager son expérience aux plus jeunes pour éviter le pire. Le format de nos formations est d'une quinzaine de jeunes pour faire deux groupes. Il y a deux athlètes. On recommande deux groupes de 7, jamais beaucoup plus de huit en hors-piste. Ça permet d'avoir une proximité avec les jeunes. On fait ça sur deux jours, des week-ends en général. On a mis en place quatre week-ends différents dans quatre stations avec quatre types de publics différents. Nos formations sont gratuites pour les jeunes. On n'est pas là pour faire du business, mais de la prévention. Je vais beaucoup reprendre l'exemple du Red Bull linecatcher. C'est un événement de ski backcountry en hors-piste entre ski free ride et free style. On fait des figures. Ils ont aussi monté quatre week-ends où ils forment les jeunes. Il y a aussi le free ride world tour qui est la tournée de référence dont je vous parlais tout à l'heure. Ils l'organisent avec une autre marque. Ces choses se font de plus en plus. Le programme type d'un week-end. Recherche DVA, c'est un appareil de détection des victimes d'avalanche. Ces petites boîtes qu'on a sur soi émettent des ondes. Dès qu'un copain est sous l'avalanche, les autres passent en mode recherche pour essayer d'aller capter les ondes de la petite boîte de leur pote. Il faut acquérir un protocole. Si Julien a été retrouvé en moins de cinq minutes, c'est parce que son copain était expérimenté. Après 15 minutes sous une avalanche, les chances de survie sont de moins de 5%. Ça va très vite. Pelle, sonde, quand on a retrouvé son copain, comment il faut faire pour le déneiger rapidement. On essaye de faire beaucoup d'échanges avec les pisteurs. Les pisteurs sont ces secouristes qui sont en haut des montagnes et que parfois les jeunes assimilent à des policiers, alors qu'ils sont là pour nous conseiller, nous aider. Il est intéressant de faire comprendre aux jeunes qu'une fois qu'ils sont en haut de la montagne, ils peuvent aller demander aux pisteurs qui sont tous les jours sur le terrain, essayer d'échanger avec eux pour savoir comment est la neige, ce qui s'est passé la veille. Prenez de l'info, essayez de parler entre socio-pros et riders. Dans ces formations, on fait aussi de la lecture de faces, on va essayer d'identifier les zones à risque, donner les clefs pour comprendre comment marche la montagne et quels sont ses dangers. Après, il y a une partie moins sécuritaire, mais bien plus cool qui est sur la construction d'un saut en poudreuse. Ensuite les jeunes sautent. Les skieurs avec qui on est sont des athlètes reconnus mondialement. C'est intéressant d'avoir ce genre d'athlètes pour les jeunes. En effet, les jeunes ont les yeux grand ouverts et ce n'est pas un prof qui leur parle. Ce sont des légendes du ski et tout de suite les jeunes sont à l'écoute. Tous leurs mots sont très retenus. Le soir, on fait un peu de théorie avec des analyses de vidéos. On pourra utiliser cette vidéo l'année prochaine. On fait des débats avec les jeunes. On essaye d'échanger. Et on fait un peu de fondamentaux en nivologie qui est l'étude de la neige qui est un truc qui change beaucoup. Je vais vous mettre une petite vidéo qui illustre ça. C'est Red Bull qui a fait cette action à Tignes, il y a deux ans et qui résume ce type de formation.

19'06 à 22'17 : diffusion d'une vidéo.

Ça résume bien ce type de formation en images. Je suis parti d'un cas concret qui est comment essayer d'inculquer aux jeunes l'aspect sécurité. La pratique libre ok, mais pas sauvage.

Abdel Bouchareb, Educateur sportif et fondateur du skate park de Bellerive, association Laralarue : Je vais reprendre la parole plus concrètement. Je vais vous parler de mon expérience. Suite à la création de cette association, nous avons monté le skate park, monté une école de skate-board où on a travaillé avec les écoles, les centres de loisirs, les quartiers. On a commencé comme ça. On s'est aperçu que ça marchait très bien. Le développement du skate park avançait énormément. Nous avons pu employer deux jeunes en contrat aidé afin de nous aider sur la progression.

Dans les années 60, les surfeurs californiens ont investi les piscines inoccupées en toute illégalité. Depuis les années 2000, les sports de glisse se développent énormément. Deux phénomènes apparaissent. C'est le free ride et la pratique en skate park. La pratique free ride pose plusieurs problèmes : dégradation des lieux publics, nuisances et conflits de voisinage, effet de groupe, manque de consignes de sécurité. Afin de limiter ces pratiques sauvages non sécurisées, plusieurs solutions sont envisageables à savoir des structures de qualité élaborées par des pratiquants, facilement accessibles, donc surtout pas à l'écart des centres ville. Il doit y avoir des élus parmi vous. Vous devez avoir des contacts avec pas mal de jeunes dans vos communes qui vous demandent la création d'un skate park. La chose à faire dans un premier temps est de contacter les associations de votre ville et les écouter au sujet des différentes structures qu'elles vont vous proposer. Dans la région, on trouve beaucoup de petits skate parks qui ne sont pas toujours adaptés à la pratique. Les skate parks sont délaissés, ce qui fait que les jeunes sont dans la rue où on retrouve une pratique un peu sauvage entre guillemets. Venant du skate, je ne trouve pas vraiment que ce soit une pratique sauvage. A la base, c'est un sport de rue. Il y a un état d'esprit. Il y a une façon de vivre le skate-board. En tant que pratiquant, j'ai commencé par la ville, le mobilier urbain. Pour la plupart des skate parks, c'est du mobilier urbain en bois ou en béton. Une ville a fait le premier pas, c'est la ville de Nantes. C'est une réussite. A Nantes, on peut trouver un skate park fondu dans la ville. On peut passer à côté sans s'en apercevoir. Pour nous skateurs et gens qui font de la glisse, le free ride n'est pas un souci. Ça pose des problèmes de dégradation, de voie publique, de voisinage et de drogue. En effet, on est en contact permanent avec la rue. Ça fait partie de notre génération. En tant qu'éducateur sportif, on le bannit du skate park. C'est très compliqué. Ça fait partie de la jeunesse d'aujourd'hui. L'avantage d'être dans un skate park structuré, géré par une association et des éducateurs sportifs fait la différence. On voit la progression, on voit le respect du site par les jeunes puisque nous avons fait nous-mêmes la construction. Un skate park doit être géré par des éducateurs. Dans les skate parks publics, on retrouve le même problème car il n'y a aucune gérance. A Clermont-Ferrand, c'est un skate park public. Il n'y a aucune règle de sécurité. On peut y aller avec un enfant de six ans et ne pas lui imposer de mettre un casque. Si on passe par une association où des éducateurs sportifs sont présents, les règles de sécurité sont expliquées. On donne des cours pour apprendre les bases. On essaye d'être présents au maximum avec les jeunes en leur donnant des cours et en leur expliquant les règles de vie à respecter dans un site associatif. Le plus important est d'écouter les jeunes de vos communes et de ne pas les excentrer, les envoyer à l'extérieur des villes. On le voit beaucoup. Il y a eu énormément de villes, même aux alentours d'ici, qui ont fabriqué des skate parks à plusieurs milliers d'euros où il n'y a personne. C'est de l'argent de l'Etat jeté en l'air. Nous avons tout fabriqué nous-mêmes. Notre skate park est en bois et demande énormément de travaux d'entretien. Il marche très très bien puisque ça a été une demande. Nous sommes toujours en contact avec les jeunes pour savoir quel genre de modules ils aimeraient avoir. Ce sont les avancées possibles avec une structure associative de qualité dans n'importe quelle ville. On ne peut pas demander à des jeunes de 17 ou 18 ans de s'investir dans le monde associatif. C'est du bénévolat, énormément de temps, mais ça vaut le coup. C'est une expérience. J'ai plus de 30 ans. Je suis commerçant à côté. J'ai donné énormément de temps pour cette association. On essaye de passer le cap de la relève. Ce n'est pas évident. Les communes et la Région ne prennent en compte que les éducateurs sportifs parce que c'est très difficile aujourd'hui en tant qu'éducateur sportif de trouver du travail dans le milieu du skate. Ou ça va être dans une structure privée en indoor. Pour le free ride, la seule perspective pour faire avancer les choses, c'est d'avoir un maximum de structures accompagnées d'éducateurs sportifs sans forcément interdire le free ride. On appelle ça une pratique sauvage parce qu'on va se servir de tous les mobiliers. Quand on passe dans une ville, la première chose qu'on regarde, c'est le mobilier urbain. Malheureusement tout ce qui est en marbre, ça glisse et

c'est bien pour skater. J'ai passé l'âge d'aller en ville. C'est la même chose pour le BMX. Dans les communes, il faut faire un bon choix de constructeurs. Il y en a beaucoup de très bons constructeurs en France qui vont pouvoir adapter le mobilier de centre ville à votre ville pour en faire un endroit agréable, même visuellement pour les passants. C'est très agréable de regarder la jeunesse en skateboard, en roller, passer des après-midi à se faire plaisir. Je vous remercie et m'excuse encore des interruptions.

Karine Chambonneau, déléguée départementale USEP 03, ex-pilote BMX : On passe la parole à Jean Corneloup.

Jean Corneloup, Maître de conférences en sociologie à l'UFR STAPS de Clermont-Ferrand : Je vais vous présenter un propos plus universitaire. Je m'excuse de la fonction, mais c'est la mienne. Je vais essayer de cadrer ce qu'on peut entendre aujourd'hui par pratique libre, pratique sauvage. Quelles sont leurs places dans notre société contemporaine ? Quelles sont les évolutions par lesquelles celles-ci sont passées ? Et aujourd'hui, peut-on considérer que celles-ci sont majoritaires, sont dominantes comme ça a été un peu émis dans le propos introductif et le texte présenté ? Je vais essayer de vous apporter quelques éléments pour comprendre ce qui se passe lorsqu'on évoque la question du libre et du sauvage. Le premier élément est de les situer dans une sorte de classification qui donne une possibilité de les évaluer. Quand on parle des pratiques sportives, quels que soient les publics auxquels on s'adresse, il y a des pratiques de compétition. Vous les connaissez tous. Elles se déroulent dans des clubs sous forme fédérale instituée, codifiée, encadrée. Après, vous avez les pratiques d'épreuve et de performance, des pratiques de nature dominante. Vous avez les pratiques d'expression corporelle : la danse, la gymnastique corporelle, les arts martiaux, les pratiques fun qui ont été présentées ici mais on pourrait en évoquer bien d'autres comme les arts du cirque, la planche à voile, le surf, la chute libre, le slack. Un nouveau monde est apparu à partir des années 70/80 et il forme une famille en tant que telle. Vous avez les pratiques ludiques. C'est une autre catégorie. Il faut les intégrer. Elles renvoient au parc aventure, au géocaching, aux courses au trésor et à l'ensemble des parcs qui permettent de faire des activités de divertissement. Vous avez les pratiques pédagogiques qui sont extrêmement importantes à la fois dans un cadre scolaire, mais aussi du côté des colonies de vacances, du scoutisme, sous toutes les formes par lesquelles il y a manière de faire des activités corporelles dans des cadres structurés. Et il y a l'ensemble des pratiques d'entretien et de forme. Il y a une diversité d'activités qui constituent le champ des pratiques sportives. Lorsqu'on essaye d'intégrer les pratiques du fun présentées ici, elles ne sont pas majoritaires. Aujourd'hui, dans les pratiques des jeunes, que font les garçons en majorité et les jeunes jusqu'à 15/16 ans ou jusqu'à la fin du lycée ? Ils font des pratiques de compétition à dominante masculine pour un certain nombre d'entre elles. Pour les filles, la danse reste une activité dominante. Il faut arrêter de penser que ces pratiques du fun sont un phénomène qui traverse et qui va irradier l'ensemble de la société et de la jeunesse. Ce n'est pas vrai. La tendance n'est pas là. La tendance est au contraire du côté des pratiques qui sont de l'ordre d'une constante, mais avec aujourd'hui des niches ou une reconfiguration de ces activités qui sont effectuées par un certain nombre de publics, mais qu'on ne peut pas généraliser à ce qui se passe aujourd'hui dans les pratiques de la jeunesse. C'est un propos important. A ces pratiques-là, il faut évidemment y ajouter aujourd'hui les pratiques virtuelles réalisées entre autres par la jeunesse qui ne sont pas des pratiques sauvages et libres qui donnent l'impression de pouvoir s'exprimer dans des cadres numériques qui donnent la possibilité de se jouer de différents codes, d'avoir des progressions et d'être dans des espaces virtuels qui laisse de la place à certaines expérimentations, de découverte et de fabrique de réponses à des jeux. Vous avez les pratiques d'événementiels, du spectacle qui constituent une autre catégorie. Mais on ne peut pas dire que ces pratiques du spectacle sont de l'ordre du sauvage, elles sont de plus en plus codifiées, normalisées. L'événementiel free ride, free style est au contraire aujourd'hui bien plus balisé qu'il ne pouvait l'être autrefois. J'essaye d'avoir la prudence du chercheur qui dit attention à considérer qu'il y a quelque chose qui est de l'ordre d'une effervescence de la pratique sauvage dans notre société contemporaine. Il y a des bémols et il faut faire attention à ce que l'on dit. Que va-t-on essayer d'observer sur ce qui caractérise les pratiques domestiquées, les pratiques sportives classiques standardisées, normalisées, codifiées et celles qui ne le seraient pas ? Comment se retrouver dans cette dynamique-là ? Je vais faire un rappel historique sur ce qu'on peut noter de ce qui participe à des changements et pour dire qu'il y a bien des pratiques qui participent à renouveler l'organisation de celles-ci. Elles arrivent à certains moments. Elles se recomposent. Et on va essayer d'en retirer quelques éléments de compréhension. Les pratiques standard qui renvoient à une norme qui ne discute pas le libre et le sauvage sont les pratiques

du sport codifié de compétition qui s'inscrit dans les fédérations et dans les clubs. Les pratiques de nature étaient à l'opposé de ça.

Durant tout le XXe siècle, l'opposition à ces pratiques standardisées compétitives étaient les activités de nature qui se déroulaient dans les grands espaces. Les espaces référents étaient la mer ou la montagne. L'enjeu était de se confronter à une nature sauvage pour arriver à domestiquer son corps et à domestiquer la nature pour la surmonter. C'est une logique cartésienne républicaine classique qui était au fondement de la manière de voir les choses. On ne voulait surtout pas se définir comme étant engagé dans des pratiques fédérales compétitives. C'était en opposition à cela. Il y avait la pédagogie scout qui était d'aller dans la nature pour former les nouveaux cadres de la société contemporaine à se débrouiller, à monter des projets et à se confronter à des éléments sur lesquels ils auront l'obligation de s'organiser du mieux possible. Tout ce monde-là a façonné une certaine manière de voir la nature comme étant bénéfique pour la formation des individus, des caractères et des mentalités. Ces individus avaient besoin de considérer que par la nature ils allaient monter en puissance, prendre le pouvoir sur leur corps, sur leur féminité comme ça a été pensé dans le monde de l'alpinisme. Puis arrivent les années 70. C'est le mouvement contre-culturel qui avait pour perspective de bousculer l'ordre social existant. Ce mouvement s'est fait de dissidence, de contestation de l'ordre républicain, de la société de consommation, du monde du boulot, de la routine. On s'est dit qu'on allait essayer de sortir de cela. Les pratiques caractéristiques de ce mouvement sont les courses sauvages, les courses nature, les courses sur route. On voulait prendre des distances avec le modèle sportif classique pour inventer d'autres manières de faire. Ça a été le plus marquant dans les pratiques sportives de nature. On a inventé l'escalade libre, le surf, le VTT. Ce mouvement contre-culturel venu des Amériques, mais aussi de France avait pour fonction d'inventer un autre modèle où il y avait encore la possibilité de réinventer de l'incertitude et il y avait une volonté de repenser la relation avec la nature. C'est le mouvement californien. Je n'ai pas le temps de le détailler. C'est à ce moment-là qu'on a recréé des espaces libres comme étant la possibilité de sortir du cadre institué dans la conception de l'alpinisme ou la conception des pratiques maritimes. Réinvention des codes du jeu, réinvention des formes de corps, réinvention des formes de sociabilité sous forme tribale et communautaire. C'est un nouveau monde qui apparaît. C'est le premier mouvement important à reconnaître. A cette époque, la pédagogie nouvelle est apparue. La pédagogie des années 70 est une pédagogie active qui essaye de redonner de la présence à l'individu dans son expression sauvage pour une logique de la déconstruction par rapport à une normalisation dans laquelle on l'inscrit. Dans le monde de l'école, des nouveaux professeurs sont arrivés et se sont inscrits dans la volonté de casser la logique. Une des références centrales est Jean-Marie Brooms qui était porteur de cette nouvelle manière de sortir de cette école comme logique de la reproduction, des corps et de la complémentarité des esprits. Il faut reconnaître ce mouvement comme étant extrêmement important de cette pédagogie contestataire des années 70 qui voulait redonner de la présence au sauvage et à une certaine liberté où l'enfant devait être capable de trouver ses propres inspirations, de trouver sa propre manière d'utiliser ses ressources sensibles, ses capacités de pouvoir définir ce qu'il avait envie d'être au-delà de la rigidité négative dans laquelle il était inscrit jusqu'à présent. Ces expériences multiples sont apparues avec les écoles libres et nouvelles qui ont été présentes dans ce mouvement des années 70.

Arrivent les années 80. C'est le grand mouvement général de la société française où il s'agit de se libérer de toutes les contraintes dans lesquelles on était. Ça s'est produit chez les femmes. C'est la libération de leur corps. C'est la libération sexuelle. C'est la libération des activités professionnelles dans lesquelles elles étaient. La jeunesse aussi a contribué à cela. Chez les jeunes, il y a deux mouvements importants à reconnaître. D'une part, au niveau des couches supérieures, les jeunes ont investi les activités de skate et de roller et d'autre part, parmi les milieux populaires, c'est le grand mouvement des cultures hip-hop qui sont de la créativité avec le rap, le tag et le smurf qui ont inventé une nouvelle culture de corps, une façon de se vivre dans les territoires. Ils n'ont pas été que des reproducteurs, ils ont été des créateurs de nouvelles façons de décliner une culture qui était initiée par leur façon de voir la vie, de vivre des souffrances et de construire de nouvelles formes de jeu et d'expression de leur situation entre autres dans les milieux défavorisés où ils se trouvaient. C'est aussi le grand mouvement des activités libres, sauvages apparues dans les espaces informels, dans les interstices, dans les friches industrielles. Les jeunes se sont invités à entrer dans ces espaces-là. C'est le foot de rue, le skate sauvage. Ces pratiques informelles ont été la première émergence, comme l'a dit l'intervenant précédent, de cette idée que les espaces informels peuvent devenir des espaces de pratique sans qu'on puisse considérer qu'ils étaient à la marge et qu'ils étaient critiquables dans leur façon de prendre de la place. Il n'y avait pas de remise en cause, mais ils étaient présents. Un autre élément important est le début de l'aménagement des parcs urbains. C'est intéressant de souligner que

les parcs urbains ont été aménagés avec des équipements ludiques où les clubs pouvaient aller et avoir une autonomie dans la manière de faire. C'était une révolution de concevoir la relation avec les jeunes. Il fallait toujours qu'ils soient encadrés. A partir des années 80, on a construit les équipements que vous retrouvez dans les parcs extérieurs où l'individu pouvait librement se déplacer sans être sous contrôle, sans être engagé dans un suivi perpétuel. Il avait une occasion de faire des activités libres dans le sens où il était capable de jouer avec les éléments, sans être encadré par des codes de jeu qui lui imposent la manière d'être un sportif. Dans les années 80, c'est le grand mouvement des pratiques non pas libertaires mais libertines où sont apparues les activités ludiques, des activités de vertige, le mot de glisse apparaît à cette époque-là. L'enjeu était de jouer avec les éléments. Cette grande vague de transformation des rapports à la nature est apparue dans le surf, dans le VTT, dans le skate park, dans le kayak rodéo, le ski parabolique, la planche à voile. C'est un mouvement qui s'inscrit dans les espaces où un jeu est possible avec les éléments sur du vertige. La dominante n'est plus les pratiques ascendantes, mais les pratiques descendantes. L'enjeu est de retrouver toujours une sensation perpétuelle. On l'appelle le monde des sensations hikers où on recherche toujours des sensations permettant de trouver du sens à la manière dont on va s'engager dans les activités ludiques et de temps libre. Alain Loret qui a travaillé sur ce sujet les a qualifiées de pratiques analogiques par rapport aux pratiques digitales. Elles sont analogiques parce qu'il ne s'agit pas de s'inscrire dans des formes standardisées et discursives. Il s'agit de dire que les formes d'apprentissage se font dans la sensation et qu'il y a une adaptation en fonction des milieux dans lesquels on se trouve. C'est l'analogie dans le sens où il y a une nécessité intuitive, une nécessité d'adaptation qui ne se pose pas par un contrôle rationnel, mais qui se construit dans la capacité de définir des réactions à des milieux incertains dans lesquels on va se situer. C'est l'inscription dans des formes communautaires alternatives. C'est la relation avec des mouvements musicaux différents, des mouvements artistiques en relation avec la figuration libre. Il y a de la liberté puisqu'on est dans des espaces où on réinvente la manière de construire ces activités et les codes du jeu dans différentes formes d'expression. Quand on est dans la culture du défi, ce n'est pas une norme extérieure qui impose, c'est chacun qui va pouvoir se bricoler dans son collectif les codes d'entrée, les codes de sortie, les techniques du corps utilisées parce qu'il y a matière à retenir la création de nouvelles formes de rapport à ces activités de nature. Certains ont été jusqu'à dire qu'au départ ces pratiques sont le signe d'une jeunesse en souffrance, une jeunesse en perte de repères. Lebreton a défini ça comme des pratiques ordaliques. Là où il n'y a plus de repères, chacun se les construit en se donnant une occasion de vibrer dans ce jeu entre la vie et la mort. Si on en sort vainqueur, on donne du sens à sa vie avec la sensation d'avoir relevé un défi et d'avoir trouvé une satisfaction par la capacité à sortir de l'incertitude. Avoir pu s'en sortir, prouve la valeur de sa vie. C'est le travail que Lebreton a fait.

Dans les années 90, on peut retenir trois mouvements. Le premier est la normalisation de toutes les pratiques du free ride et du free style. Il y avait une volonté d'être à la marge, d'être un mouvement alternatif. Dans les années 90, on va normaliser tout ça. Les pratiques de l'escalade vont se normaliser. Elles vont devenir compétitives. Le kayak rodéo va se normaliser. Le skate dans certains cas va aussi se normaliser. Les pratiques du ski free ride vont devenir des pratiques normalisées qui vont entrer dans le monde de l'olympisme. Il y a une sorte de récupération par le mouvement sportif de ces dynamiques alternatives des années 80. Il y a comme cela une impression qu'il y a encore une liberté et du sauvage alors que dans la manière dont elles se structurent elles sont domestiquées, normalisées et entrées dans le standard des fédérations même si on considère qu'elles sont un peu différentes des autres, moins malléables que les autres, comme des cigarettes alternatives. Elles ne sont pas ancrées dans le modèle classique, mais elles sont normalisées par les instances. Il faut reconnaître qu'il reste de la place pour des espaces d'expression libre dans les lieux interstitiels. Un mouvement urbain émerge qui montre que ces gens sont aussi capables de s'investir dans des espaces où il y a du sauvage. La ville est un espace de sauvagerie extraordinaire. Des gens vont faire ce qu'on appelle le parcours, c'est-à-dire une nouvelle forme d'acrobatie qui roule sur le mobilier urbain. Des gens vont aller faire de l'escalade sur des monuments urbains. Il y a toutes ces activités alternatives. Des rodéos nocturnes se font ici ou là dans les centres urbains. Cela montre qu'il y a encore de la créativité dans la façon dont ces jeunes peuvent inventer des espaces dans lesquels il y a la capacité à se jouer des normes et à être dans des lieux où tout n'est pas contraint et normalisé. Le free ride qui existe aussi avec les skateurs est l'expression de tout cela. Le dernier élément à retenir de ce mouvement 90 est que c'est aussi la grande période d'apparition des espaces indoor pour divertissement. Kizou aventure est en train de se construire pour la jeunesse. Cela permet aux gens de s'amuser dans des espaces avec de multiples modules. Mac Do a aussi inventé ces espaces ludiques pour enfants qui se sont généralisés à l'ensemble de la société française. Les années 90 en France étaient en retard sur les pays anglo-saxons, espagnol et allemand.

Les années 90 en France sont le grand basculement. C'est une certaine liberté parce que l'enfant est libre de faire ses acrobaties comme il le veut. Mais, c'est loin d'être une sauvagerie. C'est une sorte de sentiment d'aventure. On appelle ça des parcs aventure. Ce n'est pas pour rien. Mais dans les faits, ils ne le sont pas. C'est une naturalité domestiquée dans le sens où on donne l'impression d'une nouvelle manière d'expression pour la jeunesse tout en sachant qu'elle s'inscrit dans des cadres normalisés et définis. Je terminerai sur les années 2000. Peut-être les années 2000 sont-elles le moment où il y a l'envie de retrouver du sauvage dans une perspective d'éco-pratique. Des jeunes ont envie de réinventer les formes d'aventure en nature en respectant de nouveaux principes d'action. C'est une tendance. Il y a une façon de s'inscrire dans une chaîne écologique renouvelant la manière d'envisager les expériences dans la nature. Il y a aussi des itinérances solidaires, des expériences jeunes qui existent toujours, qu'il ne faut pas sous-estimer. Elles s'inscrivent dans une manière de réinventer ces immersions dans les espaces de la planète sous une forme ou une autre. Les jeunes sont une catégorie parmi d'autres qui s'investit dans ces espaces avec la volonté de se construire des projets. Le troisième élément est les virtuels games où la jeunesse s'engouffre. Y a-t-il encore de la liberté et du sauvage dans ces jeux virtuels ? La question que je pose est : aujourd'hui, la jeunesse est-elle la plus représentative de la manière dont se construisent les nouvelles formes d'investissement dans le libre et dans le sauvage comme manière d'expérimenter les nouvelles catégories d'expression du monde contemporain ? Je ne suis pas convaincu que la jeunesse aujourd'hui soit plus expressive là-dedans. Je fais des enquêtes auprès des pratiquants de la montagne. Les jeunes branchés vont avoir de pratiques de sensation, mais l'immersion dans le sauvage est extrêmement réduite. Ce sont plutôt les néo-aventuriers de 35/45 ans qui sont les plus à même d'exprimer cette envie d'aller dans la grande nature, de faire des bivouacs, de se confronter à l'incertitude. La jeunesse n'est pas là. Je m'interroge aujourd'hui. La jeunesse est-elle la plus représentative de cette envie de renouveler la manière, aujourd'hui, de décliner le sauvage qui est une construction sociale comme les pratiques libres ? Je ne suis pas convaincu que la jeunesse aujourd'hui soit le plus à même de traduire cet envie d'explorer de nouveaux interstices et de nouvelles façons de définir ce qui est du normal, du domestique et ce qui est de l'ordre de l'incertain et de l'aléatoire. J'ai l'impression que certains adultes y sont plus engagés. Et les seniors qu'il ne faut pas oublier, qui ont du temps, sont en train d'expérimenter de nouvelles formes de vie, de nouvelles formes de rapport à la nature dans les formes de rapport au temps libre. Ils sont aussi des créateurs qu'il ne faut pas sous-estimer dans leur manière d'être engagés dans une réinvention du temps senior et une recomposition de la manière d'être libre puisqu'ils ont cette faculté d'avoir des dispositions cognitives, financières, personnelles. Ils sont libérés de plein de choses et ils ont la possibilité de participer, contrairement à la jeunesse d'autrefois, à être les défricheurs d'un nouveau monde en redéfinissant ces catégories de déclinaison de ce qui est de l'ordre d'une pratique normalisée et de ce qui est de l'ordre d'une pratique alternative. J'ai essayé de cadrer en quelques mots ce qu'on pouvait observer de ce qui se passe dans l'engagement corporel. J'ai écrit un livre qui s'appelle « Sociologie de l'engagement corporel » avec Bastien Soulé qui essaye de faire le point sur la réalité de ces pratiques à l'heure actuelle. Je viens d'un colloque à Caen, je n'ai pas apporté d'exemplaires.

Karine Chambonneau, déléguée départementale USEP 03, ex-pilote BMX : On peut applaudir les intervenants. Merci à tous les trois. On va passer aux questions du public pour réagir sur les aspects sociologiques et les aspects de terrain de Maxime et d'Abdel.

Pierre Lemaître, conseiller d'éducation populaire et de jeunesse, DDCS de Seine-Maritime : Je suis aussi doctorant STAPS. Vous avez parlé du rapport à la nature, à l'espace, au corps. J'aurais aimé plus d'élément sur le rapport à l'autre qui est une donnée fondamentale dans la constitution de ces groupes. Ces groupes de jeunes dont on parle parfois des pratiques sauvages ne sont pas tant sauvages que ça. En effet, leurs codes sont bien matérialisés, solides. Il y a des règles entre eux. L'aspect sauvage n'a pas été apporté par les jeunes eux-mêmes, mais par d'autres personnes. Je voulais savoir aussi si le skate avait des foyers précurseurs. Est-il apparu dans certaines régions avant et dans d'autres par la suite ? Je connais bien la course hors stade. Ça m'embête de parler de course sauvage. Elle est vue comme une course libre avec l'esprit. Il y a eu des foyers précurseurs pour la course comme Millau. Y a-t-il eu des foyers précurseurs pour les autres pratiques ?

Abdel Bouchareb, Educateur sportif et fondateur du skate park de Bellerive, association Laralarue : Il y a eu énormément de foyers précurseurs pour le skate-board surtout du côté de la Californie. En France, c'était dans le sud-ouest à Hossegor. C'est toujours une ville où il y a beaucoup de pratiques sportives dont le surf, le skate-board. Il y a beaucoup de skate parks. C'est assez structuré.

On a aussi Lyon, Marseille avec le palais de la glisse quand Marseille a été ville européenne, Lille, où ils ont pu acquérir un skate park de très grande qualité.

Jean Corneloup, Maître de conférences en sociologie à l'UFR STAPS de Clermont-Ferrand :

Lorsqu'on parle d'activités sportives quelles qu'elles soient, ça se fait toujours dans des styles. Le style est composé de quatre variables : la logique sociale, la logique sportive, les usages sociaux du corps et les représentations. On ne peut pas séparer les questions techniques du corps de la manière dont les sociabilités vont se construire. Elles sont déclinées de manière différente selon le style auquel elles appartiennent. Ces activités standard s'inscrivent dans des espaces qui renvoient à l'institution dans laquelle il n'y a pas de marge de fabrique en commun de la manière d'être un pratiquant licencié. C'est l'institution qui définit la manière d'être, même s'il y a des marges de liberté possibles, d'adaptation. Le système impose la manière de s'engager dans des activités. C'est pour ça qu'on parle de sociabilité. Quand on parle des pratiques de nature communautaire, on est dans la socialité dans le sens où ce sont des règles informelles en référence à Simmel. C'est en fonction des ajustements dans les interactions que se construisent les règles du jeu. Elles ne sont pas définies au préalable. Les logiques communautaires qui ont interpellé les institutions et les collectivités territoriales ont été étudiées par certains chercheurs de Lyon, Chantelat, le regretté. Cela a montré que ces pratiques informelles étaient auto-organisées, que les violences, les débordements étaient beaucoup moins présents que ce que craignaient certains aménageurs et policiers, qu'ils arrivaient à définir des formes de réglementation et d'adaptation comme dans le foot au pied de l'immeuble avec Travert qui a montré que les codes du jeu sont présents. Ils arrivent à définir leurs formes de jeu qui sont différentes des pratiques institutionnelles, mais ils ont leurs propres principes d'activité, de symbolique et de relation définissant le possible de l'impossible. Ce sont d'autres catégories culturelles qui émergent. Ce n'est pas parce qu'on fait du foot qu'il est le même que celui qui existe dans le monde fédéral. C'est un autre foot qui émerge avec d'autres règles, d'autres principes et qui invente une autre manière d'être. Ça se fait toujours dans un processus d'innovation. Il y a des avant-gardes qui sont là pour peaufiner les nouvelles catégories de lecture par lesquelles on va inventer un nouveau jeu. Les avant-gardes sont des précurseurs qui observent la manière d'inventer de nouvelles techniques. Il faut aussi des technologies, du matériel. Il faut créer une histoire parce qu'il faut une symbolique qui va porter en elle la manière dont ces gens vont se reconnaître et vont faire communauté. Sans symbolique il n'y a pas cela. Dans toute activité innovante, il y a toujours un processus qui va enclencher une transformation. Après, les suiveurs vont incrémenter si ça correspond à quelque chose qui mérite d'être enclenché par d'autres publics. Ce n'est pas forcément le cas. Il peut exister des petites niches. La pratique du monoski n'a pas duré. Elle a existé dans les années 80. Elle a tenté de se développer, mais n'a pas tenu. Il y a plusieurs exemples de pratiques qui se lancent et ne débouchent pas en tant que telles dans l'ancrage social. On peut prendre l'exemple du skate. La pratique du skate a émergé dans les années 80. Dans les années 90, elle s'est effondrée. Et elle apparaît dans les années 2000 sous une autre forme. Il n'y a jamais de pratiques immuables et stables dans ces nouvelles pratiques libres. Autant les activités classiques ne bougent pas, autant dans ces activités-là il y a des raisons qui font que ça peut continuer, ça peut se reconfigurer. En même temps, elles sont toujours marquées par des transformations. La manière de faire du skate des années 70 n'est plus la même que maintenant. Je disais que c'était des pratiques libertaires dans les années 70 parce qu'elles avaient une logique de contestation. Aujourd'hui, je ne crois pas que les jeunes soient dans un mouvement contestataire. C'est une forme de dissidence sympathique, de proximité. On se donne l'impression de pouvoir faire des choses qui remettent en cause l'ordre social. Mais dans les faits, ils ne sont pas engagés dans une révolution perpétuelle qui essaye d'inventer une nouvelle société. C'est pour cela que ce sont des libertins et pas des libertaires avec une nécessité d'encadrer ces mouvements pour que ça fonctionne. Des principes ont été émis. Pour que ces parcs fonctionnent, il faut qu'il y ait du spectacle. Un sociologue de l'époque, Adam, a travaillé sur ces lieux-là. Il y a des principes pour qu'ils fonctionnent. Il faut qu'il y ait de l'auto-organisation. Il faut que ces jeunes soient capables d'être engagés dans l'habitabilité à être les fabricants de cet espace. Il y a une possibilité d'être acteurs. Il faut que ce soit animé. Tu dois être très bon animateur pour que ça marche. Sans animateur, ça ne permet pas d'augmenter la capacité à engager une dynamique collective qui dure dans le temps et qui évite les turbulents. On sait que ce sont des lieux de turbulence qui méritent parfois d'être accompagnés par un grand frère.

Karine Chambonneau, déléguée départementale USEP 03, ex-pilote BMX : L'animatrice a aussi le droit de partager son expérience. Donc je vais me permettre de le faire. Les activités skate-board, BMX sont des activités nouvelles. Le BMX est arrivé dans les années 80 à Dijon. Il a été importé des

Etats-Unis. Malgré le nombre de pratiquants, les pouvoirs publics n'ont pas forcément une écoute à cause de la méconnaissance, peut-être de la peur des éléments qu'on a donnés. C'est aussi ce qui fait chuter de nouvelles pratiques qui pourraient répondre à un besoin collectif et à une envie collective des jeunes. Je tenais à le dire. Il est important que les élus fassent appel à leurs forces de terrain, aux jeunes et ne fassent pas pour mais avec.

Sylvie Faurie, vice-présidente en charge de la jeunesse, communauté d'agglomération du Libournais : J'ai rencontré des jeunes dernièrement. Nous avons la compétence jeunesse. Par contre, les skate-parks, les city stades restent de la compétence de la commune. En effet, il serait difficile financièrement de les prendre en charge. J'ai été contactée par des jeunes de 14 ans qui veulent monter un skate park dans leur petite commune de 1500 habitants qui est très vieillissante. C'était un chef-lieu de canton qui n'a plus rien d'un chef-lieu de canton. Ils sont assez arriérés. Ils ont peur des jeunes. J'ai rencontré ces jeunes de 14 ans en juin. Nous les avons accompagnés avec le service jeunesse. Ils viennent de monter une junior association. Nous les aidons financièrement à faire une démonstration de skate park le 25 octobre dans leur commune. On aimerait faire prendre conscience à cette commune de cette volonté des jeunes et de ce mouvement jeune qu'il y a derrière. En effet avec les réseaux sociaux, ils sont plus de 200 jeunes à correspondre entre eux. Une junior association c'est très rare. Ils l'ont montée rapidement. Ils sont volontaires. Nous souhaitons que leur commune puisse par la suite les accompagner.

Nous avons une autre expérience sur le territoire. Il y a neuf ans, dans la ville centre, nous avons réveillé le skate-park avec une association. Nous avons remis des modules. Tout autour, s'est construite une vie avec une salle de musique, un studio de répétition. Nous allons également construire une salle multi-expressions et un espace jeunesse. Cet endroit va vivre avec ce skate, ces salles de musique amplifiée. Le skate est un peu en sourdine depuis quelques mois. Ces jeunes qui ont créé cette association avec qui nous avons travaillé, que nous avons soutenus au niveau de la commune vieillissent. La présidente attend un bébé. D'autres jeunes vont arriver. Nous allons reprendre le flambeau pour essayer de trouver des jeunes qui veulent faire revivre ce skate park. Avec l'espace jeunesse qui va se créer, ça va être un lieu dédié et vivant. C'était l'expérience de mon territoire.

Abdel Bouchareb, Educateur sportif et fondateur du skate park de Bellerive, association Laralarue : Votre projet est intéressant. (...)

Dans les petites communes, comme un village de 1500 habitants, c'est assez onéreux de faire un skate park. Nous conseillons aux petites communes de passer par des petits fabricants français qui font un module accessible à un maximum de pratiquants. Même fait en interne, c'est un gros budget. Les jeunes de 14 ans ont souvent envie de faire quelque chose de très gros. Et ce n'est pas possible. Les vôtres ne sont pas gourmands, c'est bien.

Un participant dans la salle : Dans la petite commune à côté d'ici où j'ai contribué à l'aménagement d'un nouveau skate park, il y a 3 500 habitants. Le maire était très impliqué dans ce projet. Son fils fait du skate et ça a aidé. En quatre ans, ils ont développé un skate park à plus de 140 000 euros avec un énorme module, il y en a cinq en France, qui sera le fer de lance et qui sera la partie démonstration pour les athlètes professionnels. A côté, il y aura un skate park accessible avec une mini rampe qui donne accès à tout le monde. Certaines petites communes veulent sortir du lot et font des aménagements impressionnants.

Grégory Ramond, animateur, mairie de Sainte-Savine près de Troyes dans l'Aube : Des petites communes construisent des skate parks avec des modules pour sauter. Elles mettent jute un module et après elles impliquent les jeunes. Les autres associations se mettent à côté comme le club de boules. Elles construisent aussi un street basket. En se regroupant, ils deviennent plus forts pour tout surveiller. C'est intergénérationnel. Il y a plus de petites communes qu'on ne le pense à avoir des skate parks. Mettre un énorme module, c'est aussi une carotte pour les jeunes qui veulent d'autres modules. Au sujet des sports traditionnels, cet été je suis allé en vacances à Hyères-les-Palmiers. Toutes les planches à voile avaient disparu de la plage. Il y a cinq ans, j'en voyais 200 à 300. Il ne reste que du kitesurf. Les planches à voile ne sont-elles pas en train de se faire manger par les kitesurf ? Ou est-ce une discipline éphémère ? Je ne sais pas comment ça se passe dans le sud-ouest. Mon exemple est en Méditerranée.

Jean Corneloup, Maître de conférences en sociologie à l'UFR STAPS de Clermont-Ferrand : Sur le premier point, il est intéressant de dire qu'aujourd'hui il y a une volonté de réunir ces nouvelles

pratiques de la glisse ou de l'art dans des cités pour donner naissance à une nouvelle façon de concevoir les cultures sportives et artistiques. Au lieu de les séparer, on les réunit. Clermont dans son projet Clermont avenir a envie de faire une cité créative des arts et de la culture. C'est une façon d'accompagner cette disposition au changement en fédérant dans un même lieu ces ressources estudiantines par exemple qui peuvent contribuer à inventer de nouvelles manières d'être étudiant ou d'être ancré dans des territoires au-delà de faire du sport et un peu de musique. Il s'agit de réunir ça dans des hybridations qui jusqu'à présent n'étaient pas vraiment favorisées par les façons d'envisager les politiques de la jeunesse. A Montréal, ils ont cet espace formidable qui permet de combiner les activités des arts du cirque avec la pratique d'escalade et les pratiques artistiques. Marseille a inventé son palais de la glisse. A Lyon, il y a aussi un exemple d'espace dédié à ces activités-là. Pour répondre à votre question, toutes ces pratiques de glisse peuvent être éphémères, peuvent connaître des ressauts et des pics qui font qu'on n'est pas dans un cycle continu de progression avec une chute. Elles peuvent rebondir. La planche à voile qui était une activité dominante dans les années 80 a été remplacée par le kitesurf aujourd'hui. Elle n'existe pratiquement plus par rapport à la place qu'elle avait. On peut s'interroger sur les raisons de ces mouvements. Ces pratiques sont éphémères parce qu'elles ont un cycle court et qu'elles sont renouvelées par autre chose qui crée d'autres hybridations entre des éléments qui font le buzz, drainent un public parce que c'est nouveau. La jeunesse des cadres supérieurs qui se forme par là expérimente de nouvelles manières d'être engagée dans ces activités innovantes et qui après va se disperser, va inventer d'autres choses pour tester une autre manière d'être branchée. Le branchage dure un temps. Il faut le renouveler. C'est la caractéristique des activités contemporaines. On invente d'autres choses. Aujourd'hui, c'est le slake qui est dans l'air du temps. C'est parti. C'est un mouvement culturel né ici qui ne va durer. C'est l'équilibre funambule sur une sangle entre deux arbres. Des tendances émergent qui participent à dynamiser un temps des activités. Comme il s'agit de sensations qui doivent se renouveler on va inventer de nouvelles formes d'investigation dans ces activités d'expression temporelle à courte durée.

Karine Chambonneau, déléguée départementale USEP 03, ex-pilote BMX : Je pense aussi, comme le disait Madame, que l'influence des réseaux sociaux n'est pas négligeable dans tous ces sports de glisse et de pratiques libres où l'information se diffuse dans la seconde. La deuxième chose est que les sports de glisse sont maintenant un gros business. C'est fini de faire sa planche de skate ou de surf chez soi. Les grandes marques, comme Red Bull dans ta vidéo, Maxime, se lancent dans tous les créneaux. Toutes les niches sont bonnes à prendre. Si le sport à la mode est le kite, on met à fond des budgets sur le kite. Et les autres sports en pâtissent.

Maxime Schuller, gérant de la SARL Feel Event Spirit : Je voudrais revenir sur les rapports à l'autre. Il y a des communautés et avec internet de plus en plus de jeunes peuvent se filmer avec une petite caméra embarquée. Ils ont la possibilité de montrer aux autres ce qu'ils font, quelle est leur communauté. Ils deviennent très rapidement célèbres. Des marques vont très vite acquérir ces jeunes, s'emparer de leur réseau, de leur communauté. Je pense à Sosh qui est la marque low-cost d'Orange. Elle a un site qui s'appelle Ride sessions. On y trouve du BMX, tous ces sports assez libres. C'est basé sur la communauté et sur la façon dont les jeunes interagissent. Ce n'est que grâce à internet, aux vidéos. Tout le monde peut poster sa vidéo. Ça existe aussi dans les snow parcs. Des caméras sont fixes et avec son forfait de ski on badge sur une borne. On commence à être filmé. On fait son saut et à la fin on peut récupérer la vidéo pour la publier sur Facebook, sur Twitter. On peut la garder pour soi. C'est gratuit et ça marche du tonnerre.

Abdel Bouchareb, Educateur sportif et fondateur du skate park de Bellerive, association Laralarue : Pour revenir à votre question sur les petits skate parks dans les petites villes, ce n'est pas exactement ce que je disais sur le fait d'avoir un module. C'est mieux d'avoir un module qu'un skate park très mal fait. Un skate park délaissé est un investissement inutile. Des petites villes ont de très bons skate parks. Pour votre projet Madame, il vaut mieux avoir un bon skate park dans une ville de 25 000 habitants où on est sûr d'avoir une pratique en continu que dans un petit village de 1500 habitants. Il y a beaucoup d'exemples de petites villes qui ont un module bien fait qui correspond très bien.

Karine Chambonneau, déléguée départementale USEP 03, ex-pilote BMX : Abdel, je pense aussi que ça développe la vie associative. Je ne vais pas revenir sur le sujet du bénévolat parce qu'on n'a pas fini. Que des jeunes soient dans une commune de 1500 habitants ou de 25 000 habitants, je trouve très important qu'ils s'investissent, qu'ils montent leur projet, que les adultes, les élus les écoutent.

Qu'ils aboutissent à un module ou un skate park complet, ils s'investissent, ils savent qu'on les écoute. C'est un embryon de vie associative. C'est peut-être ces jeunes qu'on retrouvera dans nos associations plus tard.

Abdel Bouchareb, Educateur sportif et fondateur du skate park de Bellerive, association Laralarue : Je suis d'accord sur l'investissement. Pour mon expérience à Vichy, on était subventionné par la communauté de commune pendant cinq ans. Et du jour au lendemain, nous n'avons plus eu de subvention parce que plusieurs petits skate parks étaient venus s'implanter à cinq kilomètres de Vichy. Ces skate parks où personne ne pratique n'ont pas été étudiés. Et ça nous a presque mis en péril. Malheureusement, être une association sans subvention est très délicat surtout que c'est du social. Il n'y a rien de rentable. C'est une gérance associative. C'est peut-être différent selon les villes. Je ne dis pas le contraire. Bien sûr que l'engagement associatif est très important dans les petites villes.

Sylvie Faurie, vice-présidente en charge de la jeunesse, communauté d'agglomération du Libournais: Dans les petites communes les stades sont fermés. Que font les jeunes le soir à part être inscrits dans un club sportif ? Ils ne peuvent pas aller taper dans un ballon si ce n'est dans la rue. Dans ce cas, ils vont être source de conflit ou de problème.
(...) Les jeunes qui sont venus me voir ont envie de faire quelque chose. Ils ont 14 ans. Ils ont monté une junior association.

Abdel Bouchareb, Educateur sportif et fondateur du skate park de Bellerive, association Laralarue : Votre projet est très bien. On a le même à Vichy. C'est en pourparlers. Mélanger les cultures, c'est l'avenir, avoir un endroit où on trouve de la musique, du théâtre, les sports de glisse. Ça existe dans beaucoup de pays anglo-saxons, aux Etats-Unis.

Karine Chambonneau, déléguée départementale USEP 03, ex-pilote BMX : Les jeunes veulent un champ de bosses, des choses ubuesques. Un très bon dans le lot va s'éclater et neuf autres vont regarder et ne rien faire. Dans un an, la junior association est finie parce que les autres n'ont pas pratiqué. Utiliser notre expérience d'anciens pratiquants permet de calmer les ardeurs. On est suffisamment disponibles pour leur dire d'essayer de faire une pratique collective.

Un participant dans la salle: Je travaille dans une communauté de communes rurale au sud de Grenoble. C'est la campagne et ils font du parcours urbain sur le mobilier rural comme le toit du gymnase. Ces jeunes sont en début de 3^e. Je les accompagne parce que je les connais bien. Le principal du collège et la mairesse sont inquiets de savoir que les jeunes font des acrobaties sur le toit du gymnase. Les jeunes veulent bien le faire dans une salle, mais ils n'ont pas de salle. Je les aide à monter une junior association pour avoir une salle. Ensuite, on leur demande une assurance pour leur laisser les clefs de la salle. Pour avoir l'assurance, il faut la validation de l'UFOLEP. Il faut trois mois au conseiller UFOLEP pour pouvoir venir parce qu'il n'a pas que ça à faire. Il vient trois mois après pour valider les conditions de pratique. On arrive au mois de juin. Et les jeunes partent au lycée à Grenoble et ne reviennent plus. Ils vont continuer leurs pratiques dehors parce que les institutions ne peuvent pas suivre. Même si leur pratique est sauvage, ils ont une vraie finesse dans la manière de faire. La prise de risque est mesurée. Comment peut-on encourager des pratiques libres et gratuites ? Les forfaits de ski sont inabornables. Des jeunes font de l'airsoft. Ils achètent des armes qui coûtent très cher. C'est aussi une pratique sauvage. A pratique libre, il faudrait ajouter gratuite. Le parcours reste une pratique libre et gratuite, le hip-hop parce qu'il n'y a pas de matériel, le skate parce que le matériel a un faible coût. Dans ces pratiques de ski free ride, le skate, on ne voit pas tellement les jeunes populaires. Les jeunes populaires font de la boxe, du foot. Ils se retrouvent dans des sports moins sauvages. C'est ma remarque. Je ne sais pas si ça se vérifie.

Jean Corneloup, Maître de conférences en sociologie à l'UFR STAPS de Clermont-Ferrand : C'est ce que je vous ai dit. Les pratiques du free sont faites par les milieux supérieurs et le hip-hop les milieux populaires. Les pratiques de nature coûtent cher. Qui les pratique ? Les élites supérieures. Il est intéressant de noter que les pratiques que vous évoquez sont des pratiques de créativité. Il y a une manière d'utiliser ces mobiliers définie au départ. Il est intéressant de les placer dans les cultures sportives. Contrairement aux autres où vous ne faites que reproduire les imposés par les institutions, dans le parcours il y a une liberté d'expression qui donne l'impression aux individus de pouvoir maîtriser leur espace. C'est pour cela qu'il y a de l'habitabilité. On vit un territoire dès qu'on peut se l'approprier.

Il est important de laisser aux gens cette possibilité d'être dans cette disposition à l'habitabilité. Tant qu'il n'y a pas d'habitabilité, on ne peut pas être en phase avec son territoire. Dans la façon de penser les banlieues, on l'avait oublié. On avait construit des espaces fonctionnels, mais pas suffisamment ancrés dans l'habitabilité permettant d'être eux-mêmes fabricants de leur territoire d'action. Le parcours a permis cela. Ce mobilier fonctionnel est détourné pour de nouveaux usages et faire de l'innovation. Il y a une tendance à vouloir récupérer ce mouvement. Des fédérations ont été créées avec des clubs qui se mettent dans le mouvement. On peut s'inscrire dans des fédérations avec ces principes initiaux qui sont de l'ordre d'être dans l'informel. Jusqu'où la récupération est-elle possible sans perdre les principes initiaux ?

Karine Chambonneau, déléguée départementale USEP 03, ex-pilote BMX : Toutes ces pratiques sauvages finissent par avoir un intérêt, c'est qu'il y a trois sous à prendre. Je parle très crûment en tant que pratiquante. On met les jeunes dans une boîte pour qu'ils n'aillent pas au-delà. Il y aura tout le temps des pratiques libres parce que tout le monde ne veut pas être dans un club. On peut faire en sorte que ça se passe bien sur un territoire si on a une bonne communication, si on a de bons interlocuteurs. La progression du BMX a été d'une association française de bicrossing classique à l'intégration à la fédération française de cyclisme à laquelle on apporte un certain nombre de licences donc d'argent dont on ne voit pas forcément le retour vu qu'il y a le Tour de France. Je suis très polémique. Je ne sais pas s'il y a des cyclistes. Tant pis. Avec tout ce travail des élus, des éducateurs, on est aux jeux olympiques. C'est très bien. On y a un peu perdu notre âme parce que la pratique évolue. Elle se codifie de plus en plus. Ce n'est pas très bien pour les puristes. Il ne faut pas négliger cet aspect.

Antoine MAURER, conseil général de l'Allier : Je voulais revenir sur les vidéos. Il y a de plus en plus de systèmes pour se filmer. On partage facilement les vidéos. On rajoute les vidéos des pros riders qui sont sensationnelles. Les jeunes essaient systématiquement de se dépasser à leurs risques et périls. Tu as parlé de formation d'encadrement, toi de journées de formation. Y a-t-il d'autres moyens de les sensibiliser et de les empêcher de se lancer dans des trucs trop gros et de se fracasser ?

Abdel Bouchareb, Educateur sportif et fondateur du skate park de Bellerive, association Laralarue : En skate-board, c'est plus délicat. C'est un sport très technique. Pour faire ce qu'on voit à la télé ou au X game, il faut 15 ou 20 ans d'expérience et être un sportif de haut niveau. En skate, je n'ai pas vu de vidéos choquantes. Dans les sports nouveaux, il y a du dépassement de soi et des prises de risques énormes. Dans le skate, il y en a qui prennent des risques, mais pas autant que dans les nouveaux sports entre guillemets. Dans mon espace, il y a très peu d'accidents, moins qu'au foot ou au rugby. On n'a pas eu de mal à trouver une assurance. Dans les statistiques d'accidents annuels, on est en dessous du football et le rugby. Le free ride fera toujours partie du skate. C'est un des plus vieux sports de glisse. Il est né dans la rue. Même à Vichy, il y a des arrêtés municipaux. C'était toléré jusqu'à ce qu'on ait un skate park. Depuis, il y a des arrêtés. Les jeunes pratiquent toujours dans la rue. Les architectes ont un cahier des charges qui leur imposent de mettre des anti-skate. On peut en voir sur les barres en descente.

Maxime Schuller, gérant de la SARL Feel Event Spirit : Les athlètes de haut niveau, les leaders d'opinion suivis par des centaines, voire des milliers de personnes, doivent avoir un message qui s'inscrit dans le professionnalisme, dans le respect de la nature, la prévention de l'usage des drogues. Ils sont très écoutés. Ce sont des sports libres, de plus en plus professionnels. On a affaire à des athlètes de haut niveau dont l'hygiène de vie est irréprochable, dont la pratique rentre dans les codes. Ils ne vont pas faire n'importe quoi. Cette démarche des anciens ou des pros riders actuels se fait naturellement. Ils doivent montrer une bonne image et le bon exemple.

Véronique Froté, chargée de mission jeunesse, conseil général du Finistère : En venant à cet atelier, j'avais plein de questions parce qu'on développe dans nos politiques jeunesse du conseil général du Finistère ce qui concerne les projets, initiatives jeunes que vous connaissez sans doute. Nous avons un levier très important qui est la valorisation de tous les projets jeunes tout au long de l'année par un festival qui dure trois semaines. Jusqu'à l'année dernière, on observait que très peu de sports étaient valorisés par les jeunes alors que nous savions qu'il y avait des pratiques libres d'activités art et déplacement, artistiques etc. J'ai essayé de comprendre parce que je n'y connais pas grand-chose. Dans le cadre de ce festival, je suis en contact avec pas mal de jeunes. Ils m'ont expliqué que ça ne les intéressait pas de valoriser, montrer leurs pratiques ailleurs que dans la ville où ils habitaient, ailleurs

que dans leurs espaces territoriaux comme ils disent. Ils n'obtenaient jamais les autorisations, ils n'arrivaient jamais à les valoriser. Avec l' élu du conseil général délégué à la jeunesse qui est présent ici et qui prend parfois beaucoup de risques, on a décidé de valoriser ces pratiques de jeunes. Cette année, nous avons eu beaucoup de polémique politique dans tout le département sur ce que nous avons fait. Une association finistérienne de jeunes avec des athlètes de haut niveau a drainé plus de 300 jeunes sur la place Saint-Corentin de Quimper. Ça été très compliqué pour qu'ils obtiennent les autorisations. Mais avec le soutien politique jeunesse et de notre élu et aussi de la ville ça a fonctionné. Vous connaissez peut-être mieux le festival BloKuhaka des jeunes grimpeurs qui associent l'artistique et le cirque sur le site de Kerlouan constitué de blocs de rochers qui se découvrent à la marée. Ils grimpent à ce moment-là. On soutient ces projets jeunes. Au début, ça a fait polémique que des jeunes aillent dans ces sites magnifiques. Le DVD sera disponible sur le site du CG bientôt. On observe que ça draine énormément de jeunes. Dans le skate c'est pareil. Ils investissent les villes. Le festival de kaléidoscope permet d'ouvrir tous les espaces publics à ce moment-là. C'est une opération d'envergure politique qui permet d'ouvrir ces espaces publics aux jeunes pour valoriser ce qu'ils font. Il n'y a pas la montagne, mais il y a la mer. Les apprentis pêcheurs vont montrer ce qu'ils savent faire. Pour pêcher, ils prennent des risques et ont des activités compliquées. Dans les politiques jeunesse, on a à inclure quelque chose en prenant en compte cette construction sociale que représente la liberté ou la créativité à travers le sport. On laisse de côté le sport parce que c'est trop structuré même dans nos propres institutions. C'est soit les fédérations, soit le service des sports. On veut que les jeunes aillent dans ces lieux-là. Ils n'ont plus envie de ça. On va chercher les initiatives. Les jeunes se constituent en association. On est passé de 11 associations de jeunes à plus d'une centaine dans le Finistère. Ils ne proposent pas que du sport, mais des projets comme le vélo couché. Ils font des choses incroyables. Je n'en reviens toujours pas. Des jeunes traversent l'Atlantique avec des nouvelles matières comme le bio-composite pour se liguier contre les déchets de la mer. Si on leur ouvre des espaces publics libres, ce que vous disiez sur le skate, c'est très important que ce soit fondu dans l'endroit où ils habitent. On a un gros effort à faire dans les politiques jeunesse à ce niveau.

Karine Chambonneau, déléguée départementale USEP 03, ex-pilote BMX : Que des activités soient tendance, déclinent, reviennent, il y a toujours un volet d'activités dans cet esprit de liberté d'occupation du territoire. Ces pratiques constituent un flot continu. Il y a peut-être un nouveau cadre à imaginer pour les laisser vivre. Quand des jeunes veulent faire des choses, allons-y.

Jean Corneloup, Maître de conférences en sociologie à l'UFR STAPS de Clermont-Ferrand : L'action que vous avez menée dans vos compétitions a-t-elle permis de révéler l'existence, de bonifier, d'amplifier ce mouvement ? Quelle était sa finalité ? S'agissait-il de permettre à des jeunes d'ancrer leurs activités dans un cadre institué plus important pour qu'ils sortent d'une logique locale de proximité avec une volonté de publiciser leur action et de rentrer dans un espace public qui leur donne l'occasion de participer à la vie sociale d'une communauté ? Quel était l'effet de votre action sur les pratiques mises sur la place publique ? Ont-elles permis d'amplifier ce mouvement ?

Véronique Froté, chargée de mission jeunesse, conseil général du Finistère : Elle a déjà révélé l'existence de ces jeunes qui représentent une certaine forme de créativité. On ne les connaissait pas. Vous posez la question de savoir si les jeunes sont représentatifs. Mais on ne peut pas les voir. Cette association de jeunes art et déplacement était parrainée par le hip-hop. Les jeunes se soutiennent entre eux. Ceux du hip-hop savaient qu'ils avaient ramé depuis dix ans pour avoir une place qu'ils n'ont toujours pas. Je suis venue à cet atelier parce que j'avais besoin d'avoir vos éclairages. On se demandait avec l' élu si on avait raison d'entrer en polémique avec beaucoup de collectivités locales, voire l'Etat notamment sur la question de la sécurité. Je me suis rendu compte que ces jeunes ne prennent aucun risque. S'il y a des jeunes qui ne prennent pas de risques, c'est ceux-là. Des athlètes de haut niveau viennent et ça draine beaucoup de jeunes. Une intelligence collective se met en place et ils apprennent à d'autres jeunes. Je suis inquiète de l'importance que ça prend.

Jean Corneloup, Maître de conférences en sociologie à l'UFR STAPS de Clermont-Ferrand : Vous observez ce marquage très fort quels que soient les milieux sociaux.

Véronique Froté, chargée de mission jeunesse, conseil général du Finistère : Lorsqu'on a rénové tous nos dispositifs, on a voulu sortir des dispositifs qui ne s'adressaient qu'aux étudiants ou à

ceux qui pouvaient faire des projets. On est allé chercher les projets dans les cités pour qu'ils soient valorisés.

Jean Corneloup, Maître de conférences en sociologie à l'UFR STAPS de Clermont-Ferrand : Quand j'avais des fonctions dans une agence régionale, j'avais eu l'idée de lancer cet accompagnement au montage de projet au niveau du conseil régional de l'Auvergne. On m'a refusé de le faire. On m'a dit que j'allais faire prendre des risques aux jeunes. En Auvergne, ça ne marche pas.

Véronique Froté, chargée de mission jeunesse, conseil général du Finistère : Dans les consciences, on sait que ces pratiques de jeunes vont drainer énormément de jeunes. Quand la place Saint-Corentin a été investie de plus par 300 jeunes en avril dernier, ça faisait peur. On savait qu'ils allaient venir, qu'ils allaient descendre des cités, que tous les jeunes allaient venir sur la place magnifique de Quimper. C'était compliqué.

Jean Corneloup, Maître de conférences en sociologie à l'UFR STAPS de Clermont-Ferrand : Qui a géré l'espace public lors de la manifestation ? Eux-mêmes, leur service d'ordre ou avez-vous instauré quelques règles ?

Véronique Froté, chargée de mission jeunesse, conseil général du Finistère : C'est eux qui voulaient être là.

Jean Corneloup, Maître de conférences en sociologie à l'UFR STAPS de Clermont-Ferrand : Mais qui a géré l'ordre ?

Véronique Froté, chargée de mission jeunesse, conseil général du Finistère : Le conseil général et la ville. Je m'entends très bien avec la chargée de mission politique de la ville. On a pris ce risque, soutenues par nos élus respectifs. Quelques semaines avant il y a eu une préparation. Et il ne s'est rien passé de grave. C'est filmé.

Jean Corneloup, Maître de conférences en sociologie à l'UFR STAPS de Clermont-Ferrand : La dominante est-elle du côté des festivals ? Ou y a-t-il le projet de créer un concept dans lequel ils vont s'investir ?

Véronique Froté, chargée de mission jeunesse, conseil général du Finistère : Il y a tous les domaines. On finance tous les projets de jeunes. On finance la valorisation des projets. La totalité du budget pour le festival représente environ 70 000 euros. Cette action fait partie de ce que j'ai expliqué dans un autre atelier sur le groupe interinstitutionnel jeunesse qui regroupe les fédérations d'éducation populaire. On travaille ensemble dans ce domaine.

Jean Corneloup, Maître de conférences en sociologie à l'UFR STAPS de Clermont-Ferrand : Aujourd'hui, il y a une tendance à accorder de l'importance à cette créativité. C'est une nouvelle façon de penser l'implication dans les structures professionnelles. Comment peut-on relier créativité avec innovation pour faire en sorte que la créativité ne soit pas seulement un mode d'expression dans des petites localités, mais qu'elle devienne de la valeur qui crée des activités économiques ? Ne faites-vous qu'accompagner cette créativité pour que les jeunes puissent faire des choses ? L'idée est que ça devienne pérenne et que ça crée de l'économie et donc de la plus-value.

Jamel Boucheham, conseil général de la Savoie : Je me pose deux questions. Je n'ai pas entendu une seule fois le mot responsabilité. Dans l'accompagnement de ce genre de projets avec des pratiques dites à risque, on ne parle jamais de la responsabilité que ce soit d'une institution, que ce soit d'un animateur d'un groupe de pratiques sauvages. Comment peut-on se positionner ? Je travaille dans un conseil général. On demande aux structures jeunesse de déposer des projets. Et je ne sais pas comment les élus réagiraient si une structure jeunesse nous déposait des dossiers où on accompagnerait des jeunes au free ride, à faire du hors-piste. C'est la première question que je me pose sur la responsabilité au même titre qu'un skate park. Ce qui est souvent bloquant, c'est la responsabilité d'une commune ou d'une com com à poser un skate park. J'aimerais avoir une réponse. En effet, souvent il y a une petite pancarte annonçant qu'on décline toute responsabilité. On offre une installation et on décline toute responsabilité en cas d'accident sur certains points. Ma deuxième question est que toutes

ces pratiques sauvages hors norme, normées par des codes que les jeunes maîtrisent, fonctionnent entre les jeunes et deviennent plus compliquées quand des adultes s'emparent de ces questions. On a vu l'exemple tout à l'heure des jeunes qui faisaient du parcours sur un mur ou sur un gymnase. On leur demande de mettre en place une junior association. On leur demande une assurance. J'ai l'impression que quand des adultes s'emparent de ces questions ça devient plus compliqué pour les jeunes. D'une pratique sauvage hors norme, on veut en faire une pratique normée institutionnalisée. Est-ce qu'on veut tendre vers ça ? Quel est le rôle l'institution, les groupes d'animateurs face à ça ? Comment réagir ? Maxime dans ton film, on voit quelqu'un de très expérimenté Julien Lopez. Il faut avoir un hélicoptère pour aller tout là-haut. Il faut être équipé. Comment en tant qu'institution et équipe pédagogique peut-on accompagner ce genre d'initiatives sans pour autant dénaturer le projet de départ des jeunes ? On voit quatre jeunes faire du skate ou du roller dans une commune. On peut tout de suite leur demander s'ils ont le projet de construire un skate park et les accompagner à le construire. Je me dis qu'heureusement à chaque fois qu'on voit quatre jeunes jouer au foot on ne construit pas des stades. Est-ce que c'est leur projet de départ ?

Maxime Schuller, gérant de la SARL Feel Event Spirit : Pour revenir sur la responsabilité, quand on fait nos formations on est obligé d'avoir des moniteurs de ski ou des guides. Si les athlètes de haut niveau n'ont pas leur diplôme, on ne les emmène pas même s'ils sont très bons. On ne les choisit pas parce qu'il faut qu'ils aient le diplôme qui garantisse le savoir-faire et les assurances. Sur la pratique du ski free ride, on a la chance en France d'avoir un système de secours gratuit. Comme c'est gratuit pour les assurances ça va encore. Si ça devait être payant, ça serait autre chose. La responsabilité s'inculque aux pratiquants. C'est au skieur amont de ne pas déclencher d'avalanche parce que le skieur en bas dans la vallée peut se prendre la neige. Ça s'apprend.

Karine Chambonneau, déléguée départementale USEP 03, ex-pilote BMX : Tu sais comme moi parce qu'on pratique le ski depuis très longtemps que ce n'est pas parce qu'on a un arva, un sac airbag qu'on ne va pas passer sous une avalanche et qu'on ne va pas y rester. Au-delà de l'information, il y a aussi la question de la pratique. Même dans les milieux montagnards, certains sortent en ski rando dans des conditions parfois difficiles en pensant que parce qu'ils ont acheté un arva, une pelle, une sonde, un sac airbag tout va bien va bien se passer. C'est complètement faux.

Maxime Schuller, gérant de la SARL Feel Event Spirit : C'est ce qui est dit au début de la vidéo. On a beau avoir tout le matériel, on a beau être professionnel, être entraîné, le risque est là. La catastrophe peut arriver. Ça fait partie du jeu et ce qui en fait la beauté.

(...) Dans tous les cas, la pratique se fera. Le but ultime est d'aller faire de la poudreuse quand on apprend à skier et qu'on est bon skieur. Il vaut mieux apprendre à maîtriser le risque parce qu'il sera là tout le temps que ce soit en mer ou en montagne. La nature est plus forte que nous. Il vaut mieux encadrer, informer du risque et alerter que de les laisser partir parce qu'en tous les cas il y aura de la pratique.

Karine Chambonneau, déléguée départementale USEP 03, ex-pilote BMX : Il y aura de la pratique. Il vaut mieux les responsabiliser que d'interdire ou de déresponsabiliser en mettant des cadres. En BMX ou en enduro VVT, des gens partent pas équipés ou sur des circuits au-dessus de leur niveau dans des pierriers à pic. Une fois qu'ils se sont pété un bras, ils ne recommencent pas. Notre société fait tout pour qu'on soit comme ci, comme ça, pour qu'on ne sorte pas des lignes. Mais on ne peut pas empêcher les gens de sortir des lignes. Donc, il vaut mieux les responsabiliser que de tout leur interdire. Les athlètes de haut niveau qu'on voit sur des vidéos ont une maîtrise de la pratique. N'importe qui ne peut pas se lancer à leur niveau. Voir une vidéo donne envie. Mais on est vite freiné parce qu'il y a un peu de technique. Pour le spectateur, ça a l'air fluide, facile. En fait, ça ne l'est pas du tout. C'est une question de connaissance de soi, de maîtrise, de responsabilité. Je reviens à l'exemple de pratiques collectives qui répondent à un besoin plus large au niveau des collectivités. Dans un club de foot de 300 licenciés, la construction d'un terrain de foot est plus facile à justifier. Ça peut en frustrer quelques-uns. Celui qui veut faire du skate ira en ville s'il n'a pas d'outil. Ça permet d'avoir certains très bons athlètes champions du monde, champions d'Europe dans des disciplines où on n'aurait pas de résultat. Dans des pratiques libres devenues codifiées, on a des champions d'Europe et des champions du monde. On devrait les mettre en valeur. C'est parce que des gens se sont battus comme Madame ou des privés ou des parents qui ont soutenu leurs enfants qu'on y arrive.

Abdel Bouchareb, Educateur sportif et fondateur du skate park de Bellerive, association Laralarue : Sur la responsabilité, je suis l'exemple concret. On a monté une association. On s'est fait prêter un site. Il a fallu avoir une assurance. Il a fallu monter des statuts très carrés en termes de responsabilité parce que quoi qu'il arrive c'est un sport à risque. On s'est posé cette question avant de commencer de savoir ce qu'on ferait s'il arrivait un accident. On fabrique nous-mêmes nos modules selon les normes AFNOR en vigueur. Les premières années, on ne savait pas bien où on en était même si on construisait selon les normes. On est juste. C'est un gros risque. On a fait appel à un avocat pour nous écrire des statuts. Il y a eu un certificateur deux ans après la construction. Donc, c'était risqué. C'est un gros budget. Comme on n'avait plus de subvention, on s'est retrouvé en redressement judiciaire parce qu'on avait dû employer une personne. On a été soutenu par la ville. L'engrenage en matière de responsabilité peut être très dur à assumer. A cette période, j'étais président, donc je me suis occupé de tout ça. On doit gérer une association, un site communautaire dont a la responsabilité en cas d'accident. Ce n'est pas la commune qui prend la responsabilité en cas d'accident même si on peut se retourner contre elle. L'accès est libre avec une carte d'adhérent pour les assurances. Les assurances sont aléatoires. Le parc est ouvert sous surveillance. Sans carte d'adhérent, on n'y a pas accès. C'est un skate park dans un endroit à moitié ouvert. Donc tout le monde peut y avoir accès, d'où le panneau très précis avec les numéros de téléphone et toutes les consignes de sécurité. Il n'y a pas de lumière. C'est pour ça qu'on a dû employer deux personnes pour surveiller, un éducateur, pour les casques surtout pour les enfants. Malheureusement on parle du côté sauvage du free ride, du skate, mais dans le skate-board on n'est dans l'impossibilité de mettre un casque dans un skate park. On essaye d'inculquer le port du casque aux plus jeunes. Mais on n'est pas des bons exemples. On n'est pas habitué à mettre un casque. On est une discipline à part, une discipline sauvage où le casque ne fait pas partie du skate-board alors qu'en BMX ils ont le casque. Ils sont arrivés dans les skate parks en 95. C'est pareil en roller. En ski, ça commence.

Karine Chambonneau, déléguée départementale USEP 03, ex-pilote BMX : Le BMX est arrivé dans les années 80. Il y a différentes pratiques dans le BMX. Il y a la pratique skate park. Il y a la rampe, le champ de bosses, de la piste, du free style. Il y a du park et du flat. Les pistes sont fermées comme pour les skate parks. C'est soit indoor, soit clos. Tous les pilotes du club vont construire un champ de bosses dans le premier bois qu'ils trouvent à proximité pour jumper, se faire plaisir. Dans beaucoup de villes, c'est fermé. C'est compréhensible pour des raisons de responsabilité de la mairie, du président du club. C'est sur eux que ça retombe. C'est déjà dur de trouver des gens motivés pour tenir les rênes d'une association. Pour l'encadrement, c'est comme dans tous les autres sports, il y a des brevets fédéraux, brevet de moniteur et brevet d'Etat. La seule différence est que certains sont payés, d'autres pas ou sous une forme déguisée.

Participante dans la salle : Dans les pratiques sauvages où il n'y a pas de gens brevetés, comment fait-on ? Pour le parcours, y a-t-il des gens brevetés ? Quand on veut organiser un stage d'équitation, on est obligé de prendre des BE. Quand on fait du ski, on est obligé de prendre des BE. Quand on fait de la rando, il nous faut des BE. Si on est animateur dans un quartier qui veut accompagner des jeunes dans ce type de pratiques innovantes pour lesquelles il n'y a pas encore de fédération et qu'il n'y a pas de brevetés d'Etat, comment fait-on ?

Karine Chambonneau, déléguée départementale USEP 03, ex-pilote BMX : Un intervenant manque, c'est la DDCSPP. Il y a des CQP qui naissent chaque année pour des nouvelles disciplines. Pour le vélo, le BE était activité du cyclisme. On peut faire BMX, VTT, enduro, cyclisme, école de cyclisme. Quelqu'un qui passe un BPATP ou un BPJEPS avec une CQP spécifique à une activité de vélo en trois semaines peut être embauché pour la même chose que moi qui ai passé un an de formation pour avoir un BE cyclisme plus une licence. Il y a des choses à voir. Il nous manque un interlocuteur qui est la DDCSPP.

Un participant dans la salle de la DDCS de Seine-Maritime: L'ambiguïté de la réglementation et du droit du sport se pose dans le sens où ce ne sont pas des pratiques reconnues comme il a été dit depuis le début. Par rapport à ça, la question de la responsabilité est intéressante. Dans notre cas, je parle de culture urbaine pour enlever le côté sauvage parce qu'il peut y avoir une appellation péjorative. Ma volonté en tant qu'agent de l'Etat, et j'ai eu l'accord de mon supérieur hiérarchique, est de créer un réseau de professionnels. Ce n'est pas encore la strate des jeunes. Il faut procéder par étapes. Il s'agit de créer un réseau de professionnels autour des cultures urbaines comme le skate, le

hip-hop. Pourquoi réunir ces différentes cultures sans les stigmatiser? Elles ont des fonctionnements différents. En réunissant les animateurs professionnels, il a une manière d'essayer que ces animateurs professionnels sensibilisent les pratiquants. Mon idée est de créer ce réseau de professionnels de la culture urbaine pour faire passer quelques messages mais pas d'avoir le regard de l'Etat. Je suis de Seine-Maritime. Je suis en DDCS. Il y a le week-end de la glisse au Havre dans lequel la ville met beaucoup d'argent. Ça va être beaucoup de municipalité, peu d'associations parce que les associations sont un peu les parents pauvres pour développer l'événement festif. En effet aujourd'hui, la réussite est sur l'événement festif. Vous avez parlé de Montréal et des groupes festifs. C'est sur l'aspect festif qu'on réussira à faire quelque chose. Mais, la volonté est de réunir les jeunes de cultures différentes. Si on arrive à réunir un jeune skateur et un jeune de hip-hop ou de musique assistée par ordinateur, MAO, on aura déjà réussi quelque chose.

Karine Chambonneau, déléguée départementale USEP 03, ex-pilote BMX : Encore une fois les grandes marques ont compris. Elles ne font que des événements festifs.

Un participant dans la salle de la DDCS de Seine-Maritime: Mais l'Etat ne pourra pas apporter de toute façon de financement comme vous le savez. Mais on pourra créer des réseaux.

Karine Chambonneau, déléguée départementale USEP 03, ex-pilote BMX : Merci à tous d'avoir partagé ce moment intéressant. Bon retour et si vous avez besoin de nous, nous sommes à votre disposition.